



Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines

*Commune NTAHANGWA, Zone BUTERERE, Quartier KIYANGE I-Population
BP 2695 BUJUMBURA
Telephone (00 257) 77 25 75 20
info@adisco.org
www.adisco.org*

RAPPORT ANNUEL 2023

BUJUMBURA, Mars 2024



Sommaire

Sommaire	2
Sigles et abréviations	4
Introduction générale	6
I. Les réalisations d'Adisco qui ont marqué l'année 2023	7
1.1. Les dynamiques accompagnées en 2023	7
1.2. Projets mis en œuvre par Adisco en 2023	8
II. Bilan des programmes d'Adisco.....	10
2.1. Systèmes alimentaires durables et résilience au changement climat	10
2.1.1. Axe 1 : promotion des pratiques durables résilientes au changement climatique	10
2.1.2. Axe 2 : protection de l'environnement et gestion communautaire des ressources naturelles	14
2.1.3. Axe 3 : structuration et renforcement des organisations et des mouvements d'agroécologie et de résilience au changement climatique	15
1.4. Axe 4 : plaidoyer en faveur des pratiques durables pour influencer les politiques favorables à l'agroécologie et à la résilience au changement climatique	16
2.2.Le programme travail décent	17
2.2.1. Amélioration de l'accès des populations aux soins de santé de qualité à travers les mutuelles de santé communautaires.....	17
2.2.2. Renforcement du mouvement coopératif à travers l'UHACOM	20
2.3. Gouvernance, paix et démocratie.....	24
2.2.3. Renforcement de l'entrepreneuriat à travers la MDE.....	23
2.2.4. Travail sur l'amélioration de l'habitat.....	24

2.3.1. Renforcement des mécanismes de cohésion sociale à travers les dynamiques haguruka.....	24
2.3.2. Le renforcement de l'intégration genre.....	25
2.3.3. Renforcement des mouvements sociaux pour influencer les décisions.....	26
2.3.4. Autonomisation de l'UPH et renforcement de son travail.....	27
III. Nos ressources	28
3.1. Ressources financières	28
3.2. Ressources humains	28
IV. La vie associative d'Adisco.....	29
4.1. La gouvernance	29
4.2. Notre vision et notre mission	29
4.3. L'objectif institutionnel	29
4.4. Nos valeurs.....	30
4.5. Nos politiques.....	30
4.6. Nos outils stratégiques	30
4.7. Nos partenaires techniques et financiers	31
4.8. Nos bailleurs de fonds.....	31

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDC	: Associations collinaires de développement communautaires
ADISCO	: Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines
AG	: Assemblée générale
BMZ	: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement)
CA	: Conseil d'administration
CAHR	: Coopérative d'amélioration de l'habitat rural
CAHR	: Une coopérative pour l'amélioration de l'habitat rural
CAM	: Centre Agroalimentaire de Mutwenzi
CGRN	: Comité de Gouvernance des Ressources Naturelles
COCOCA	: Consortium des coopératives des caféiculteurs
COLEAD	: Comité de Liaison Entrepreneuriat-Agriculture-Développement
CONAMUS	: Confédération nationale des mutuelles de la santé au Burundi
CS	: Comité de suivi
CTJEBU	: Chambre Transversale des Jeunes Entrepreneurs du Burundi
DP	: Développement et paix
ECOSOL	: Economie sociale et solidaire
EFI	: Exploitation Familiale du burundi
FCBN	: Forum de la Société Civile Burundaise pour le Bassin du Nil
FEMUSCABU	: Fédération des Mutuelles de Santé des caféiculteurs du Burundi
FGC	: Fédération genevoise de coopération
GPA	: Groupe de Plaidoyer Agricole
IGG	: Imigwi yo gutererana no gufatana mu nda

INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
IRED	: Innovation et Réseaux pour un autre Développement
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
MDE	: Maison de l'entrepreneur
MINEAGRIE	: Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
MS	: Mutuelle de santé
MUSCABU	: Mutuelle de Santé des Caféculteurs du Burundi
OAP	: Organisation d'Appui à l'autopromotion
OSC	: Organisation de la Société Civile
OTB	: Office du Thé du Burundi
PCR	: Plan communautaire de réponse
SOLSOC	: Solidarité Socialiste
UE	: Union Européenne
UHACOM	: Union Haguruka des coopératives multifilières
UPH	: Université Populaire du Burundi
VSLA	: Village Savings and Loan Association

INTRODUCTION GENERALE

ADISCO vient de clôturer sa dix-huitième année, laquelle coïncide avec des bouleversements mondiaux importants, notamment les événements climatiques, les crises politico-sécuritaires et des difficultés économiques marquées par une inflation persistante, accentuée depuis la crise mondiale survenue en 2021 à la suite de la pandémie de COVID-19.

Le Burundi a mis en place diverses initiatives visant à sortir la population de la pauvreté et à renforcer l'entrepreneuriat, telles que le Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes (PAEJ), la création des banques destinées au financement de projets spécifiques aux femmes et aux jeunes, ainsi que la subvention des intrants agricoles qui se poursuit encore aujourd'hui. Bien que des avancées notables aient été enregistrées en matière d'investissements financiers, de nombreux efforts restent à fournir, notamment pour le développement du monde rural.

Ainsi, plusieurs défis majeurs persistent :

la pénurie de devises, aggravée par une inflation galopante qui atteint déjà 15,9 % selon la BRB ; le chômage des jeunes, qui demeure une problématique non résolue ; le renforcement de l'autosuffisance alimentaire des ménages ruraux ; la résilience face aux changements climatiques, entre autres.

Dans ce contexte complexe, il est plus que jamais essentiel que tous les acteurs conjuguent leurs efforts pour contribuer à cette dynamique.

Pour sa part, ADISCO a poursuivi sa mission, qui est de contribuer à l'émergence et à la construction d'un mouvement social national, capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques en faveur des couches les plus modestes de la population.

L'année 2023 marque la fin de notre plan stratégique quinquennal élaboré en 2017, axé sur l'autonomisation des faitières mises en place par ADISCO dans le but de contribuer, à divers niveaux, à l'amélioration des conditions de vie des ménages, principalement en milieu rural.

ADISCO a ainsi poursuivi le renforcement du mouvement social burundais à travers l'Union Haguruka des Coopératives Multifilières (UHACOM), la Fédération des Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi (FEMUSCABU), la Maison de l'Entrepreneur (MDE), l'Université Populaire Haguruka (UPH) et la Coopérative d'Amélioration de l'Habitat Rural (CAHR).

Par ailleurs, notre engagement en matière d'agroécologie et de résilience aux changements climatiques s'est renforcé. Nous avons poursuivi le développement de partenariats solides et mis en œuvre des projets très spécifiques dans ce domaine. Plus précisément, l'année 2023 a vu ADISCO conduire de grands programmes de promotion de l'agroécologie, de l'économie sociale et solidaire (ECOSOL), et du travail décent, dont les acquis continuent à être étendus.

Au cours de l'année, ADISCO a mis en œuvre une quinzaine de projets, dont cinq ont été clôturés. Ces projets ont été réalisés dans 12 provinces prioritaires : Rutana, Gitega, Mwaro, Muramvya, Kayanza, Ngozi, Bubanza, Kirundo, Muyinga, Karusi, Bujumbura et Cibitoke.

Ils s'inscrivent dans trois grands axes programmatiques :

- i) la protection de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles ;
- ii) la promotion de pratiques agricoles durables et résilientes aux changements climatiques ;
- iii) la promotion du travail décent.

Grâce à ces efforts, des changements significatifs ont été observés. Parmi les plus marquants : l'amélioration de la production et des revenus, une meilleure capacité de prévoyance des ménages, l'acquisition de biens (réhabilitation et construction de maisons, acquisition de terres agricoles et d'animaux d'élevage, etc.), des effets sociaux (cohésion sociale, solidarité) et collectifs (réduction de l'érosion), contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie.

I. LES REALISATIONS D'ADISCO QUI ONT MARQUE L'ANNEE 2023

1.1. Les dynamiques accompagnées en 2023

Niveau collinaire



- 4672 IGG accompagnées avec 41 969 membres dont 20 004 femmes
- 198 VSLA avec 5077 membres (dont 2858 femmes)



212 Associations collinaires de développement communautaires (ACDC)



159 Cellules de Veille Genre et Droits Humains (CVGDH) accompagnées



22 comités de gouvernance des ressources naturelles (CGRN)

Niveau communal



21 OSC de Kayanza et Muyinga



41 coopératives

Niveau national



L'union des coopératives multifilières (UHACOM) qui a 12859 membres dont 5777 femmes et 7082 hommes



La fédération des mutuelles de santé communautaires ayant 33 mutuelles de santé membres, avec 7833 ménages assurés et 41 944 bénéficiaires assurés



La coopérative pour l'amélioration de l'habitat rural (CAHR) de 377 membres

1.2. Projets mis en œuvre par ADISCO en 2023

Au cours de l'année 2023, ADISCO a mis en œuvre quinze projets, dont dix sont toujours en cours et cinq ont été clôturés au cours de l'année. L'ensemble de ces interventions a couvert 48 communes réparties dans 12 provinces du Burundi. Ci-dessous, la liste des dix projets en cours :

1. Système de Résilience basé sur l'Agroécologie et l'Autopromotion (SRAA) Ce projet est mis en œuvre dans 7 communes des provinces de Muyinga et Kirundo.
2. Projet d'Amélioration des Revenus et de l'Emploi au sein des Coopératives de la Région du Kirimiro (PARECOOP-Kirimiro) Il couvre 8 communes des provinces de Gitega, Rutana, Mwaro et de la région du Kirimiro
3. Projet Travail décent (axes coopératives, mutuelles de santé et UPH) Ce projet est actif dans 43 communes réparties dans 12 provinces : Ngozi, Kayanza, Kirundo, Muyinga, Gitega, Karusi, Muramvya, Mwaro, Rutana, Cibitoke, Bubanza et Rumonge.
4. Projet de Conservation des Écosystèmes (PCE/MYP Burundi) Il est mis en œuvre dans la commune de Bubanza, en province de Bubanza.
5. Projet d'Appui à la Société Civile Active dans les domaines de l'Environnement et de la Biodiversité au Burundi (PASCALE-B Ibidukikije). Ce projet intervient dans les provinces de Bubanza et Kirundo.
6. Programme de Renforcement des Capacités d'Employabilité et d'Auto-emploi des Jeunes (PROJEUNES EMPLOI II). Il est mis en œuvre dans 4 communes des provinces de Kayanza, Karusi et Ngozi.
7. Projet « Coffee and Alternatives for Local Youth Development » (CALYD) Ce projet est actif dans 3 communes des provinces de Muramvya et Gitega.
8. Programme d'Agroécologie pour la Dignité des Producteurs Agricoles du Burundi (PADIP Burundi), avec un axe spécifique sur l'Université Populaire Haguruka (UPH) Il couvre 7 communes des provinces de Kayanza et Ngozi.
9. Projet « Soutenir l'adoption et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables restaurant et améliorant la fertilité des sols » (TUBUNGABUNGE ISI NDIMWA) Ce projet est mis en œuvre dans 12 communes des provinces de Kayanza et Ngozi.
10. Projet d'Appui au Développement Agricole pour la Nutrition et l'Entrepreneuriat (PADANE) Il intervient dans 3 communes de la province de Bubanza.

Le tableau 1 présente la répartition des ménages accompagnés selon les provinces.

Tableau 1 : Répartition des ménages accompagnés par ADISCO en 2023

Province	Communes couvertes	Effectif des collines couvertes	Effectif de ménages accompagnés		
			Homes	Femmes	Total
Gitega	Giheta, Bukirasazi	37	186	397	620

Karusi	Bugenyuzi, Gihogazi	56	1 990	954	3 000
Muramvya	Rutegama	17	945	488	1 450
Mwaro	Ndava, Nyabihanga	35	270	445	750
Rutana	Rutana	18	336	156	510
Bubanza	Rugazi, Bubanza, Musigati	25	2 578	1 995	4 598
Ngozi	Ngozi, Busiga, nyamurenza, Kiremba, Tangara, Marangara, Ruhororo	106	10 553	6 866	17 525
Kayanza	Gatara, Kabarore, Kayanza, Gahombo, Muhanga, Rango	84	6 520	5 912	12 516
Kirundo	Kirundo, Ntega, Gitobe, Vumbi, Bugabira	91	1 271	1 752	3 114
Muyinga	Muyinga, Gashoho, Gasorwe	46	546	714	1 306
Cibitoke	Mabayi, Mugina, Mugwi et Rugombo	33	159	59	218
Bujumbura Marie	Ntahangwa, Mukaza, Muha	19	27	16	43
TOTAUX		567	25381	19754	45650

II. BILAN DES PROGRAMMES D'ADISCO

2.1. Systèmes alimentaires durables et résilience au changement climat

Au Burundi, plus de 90 % de la population tire sa subsistance de l'agriculture, et l'économie des ménages dépend, pour la grande majorité, de cette activité. Afin de renforcer la résilience des communautés, ADISCO accompagne les ménages dans la transition vers une agriculture agroécologique, perçue comme une voie stratégique vers la durabilité et l'adaptation aux changements climatiques.

Des avancées notables ont été enregistrées au cours de l'année en matière de résilience des ménages face aux chocs climatiques, de l'augmentation de la production agricole et de l'amélioration des revenus.

À titre illustratif, dans la région de Bugesera-Bweru, la proportion des ménages résilients à la période de soudure est passée de 65 % à 68 %. Par ailleurs, le revenu moyen de ces ménages s'est accru de 7,9 %, et 76 % des ménages agricoles

accompagnés ont déclaré une amélioration de leurs revenus.

Dans ce programme, ADISCO est intervenu sur quatre axes principaux :

1. La promotion des pratiques durables et résilientes au changement climatique, notamment :
 - l'agroécologie (intensification écologique, biofertilisants, biopesticides, etc.) ;
 - la valorisation des produits agricoles ;
 - la diffusion de technologies d'énergie verte et de cuisson propre ;
 - la promotion de l'économie circulaire.
2. La protection de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et la réduction des émissions de gaz à effet de

serre, à travers :

- la gestion des sols, de l'eau, de l'air et des forêts ;
- la gestion des déchets ;

l'aménagement des bassins versants.

3. La structuration et le renforcement des organisations communautaires et des mouvements en agroécologie, afin de renforcer leur ancrage local et leur autonomie.
4. Le plaidoyer en faveur des pratiques durables, visant à influencer les politiques publiques pour qu'elles soutiennent l'agroécologie et les approches de résilience climatique.

2.1.1. Axe 1 : Promotion des pratiques durables résilientes au changement climatique

Dans le cadre de la promotion des pratiques durables et résilientes au changement climatique, les ménages ont été accompagnés dans l'intégration de composantes agroécologiques au sein de leurs exploitations agricoles. Cet accompagnement a également porté sur le développement de systèmes de soutien aux exploitations ainsi que sur la mise en œuvre de démarches de recherche-action autour des pratiques agroécologiques.

1) L'intégration des composantes agroécologiques dans les exploitations agricoles pour la résilience des ménages

L'exploitation familiale intégrée (EFI) constitue un levier essentiel pour l'augmentation de la production agricole et le renforcement de la résilience des ménages.

Son développement résulte d'un processus progressif de transformation des pratiques agricoles. ADISCO soutient cette dynamique en proposant un paquet complet d'accompagnement des ménages, comprenant des formations techniques, un appui à la planification, ainsi qu'un suivi-évaluation dans la mise en œuvre des plans élaborés.

Grâce au développement des fermes agroécologiques, des avancées significatives ont été observées au cours de l'année écoulée. Une enquête menée auprès des ménages accompagnés met en évidence plusieurs changements notables, notamment :

une amélioration de l'accès au fumier et au compost, l'introduction de nouvelles techniques et cultures, une fertilité accrue des sols, une meilleure sécurité alimentaire, une qualité des repas améliorée, une montée en compétences techniques, ainsi qu'une augmentation des revenus des bénéficiaires.

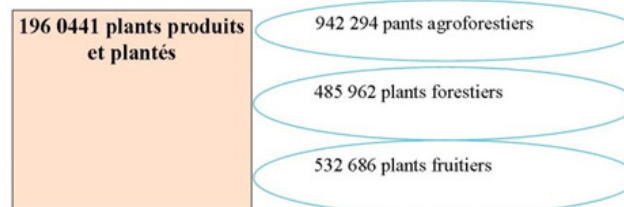
En 2023, 898 ménages ont été appuyés dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'amélioration de leurs exploitations, dont 640 fermes sont à un stade avancé de transition agroécologique (niveaux 2 et 3).

Ces plans visent l'intégration de différentes composantes de l'EFI agroécologique, telles que

la lutte antiérosive, l'élevage, l'agroforesterie et l'utilisation d'engrais organiques. D'autres éléments sont également pris en compte dans la planification, notamment les espèces utilitaires (micro-boisements, fourrages) et une diversité de cultures classées selon leur objectif :

cultures de base, cultures alimentaires et cultures ou animaux à vocation spéculative.

Au total, 1 960 441 plants fruitiers, agroforestiers et forestiers ont été produits sur 81 sites répartis dans cinq provinces (Kayanza, Ngozi, Muyinga, Kirundo et Bubanza), puis mis en terre dans les exploitations familiales et sur des terrains domaniaux.



Par ailleurs, plusieurs pratiques agroécologiques à forte valeur ajoutée environnementale ont été adoptées au sein des exploitations familiales intégrées (EFI). Parmi les plus significatives, on note :

- Le compostage rapide, permettant la production d'engrais organique pour améliorer la fertilité et la capacité de rétention en eau des sols : 3 709 ménages ont adopté cette pratique ;

- L'aménagement de fascines, pour limiter l'érosion due au ruissellement : 26 fascines ont été installées dans la province de Muyinga ;
- L'utilisation de pots fabriqués à partir de spathes de bananier dans les pépinières : toutes les pépinières mentionnées précédemment ont utilisé ces pots biodégradables ;
- L'usage de biopesticides et de biofertilisants, issus de plantes spécifiques : 898 ménages ont été formés et ont implanté ces plantes dans leurs exploitations ;
- La valorisation des urines animales comme fertilisants : 18 nouvelles unités ont été mises en place ;
- La plantation d'herbes de fixation pour stabiliser les sols ;
- La planification conjointe entre les membres des ménages, favorisant une gestion inclusive des exploitations : 898 ménages ont élaboré des plans d'action familiaux ;
- La promotion et l'utilisation des semences locales, adaptées aux contextes agro climatiques.



Image 1. Echange d'expérience sur le compostage en tas à Muhanga



Image2. Séance de formation sur la technique de creusage des fosses antiérosives à Bubanza

2) Développement du système d'appui aux exploitations agricoles

L'un des défis majeurs rencontrés par les producteurs agricoles au Burundi demeure l'accès limité aux moyens de production, notamment les intrants, les fertilisants organiques et les ressources financières. Pour y répondre, ADISCO intègre dans son accompagnement le renforcement du capital de production des ménages à travers la mobilisation endogène des ressources ainsi que

des appuis complémentaires destinés à soutenir leurs initiatives.

Le système de mobilisation des ressources locales (financières et non financières), structuré autour de 4 672 IGG et 196 VSLA (Village Savings and Loan Association), a été poursuivi. Grâce à ce dispositif, 45 389 ménages accompagnés ont pu autofinancer diverses

initiatives d'autopromotion, tant agricoles que non agricoles.

Concernant l'appui externe fourni par ADISCO, celui-ci s'est principalement matérialisé à travers :

- L'octroi d'animaux d'élevage : en collaboration avec la Direction Générale de l'Élevage, 3 989 ménages ont été appuyés :

- o 3 300 chèvres à 3 300 ménages de Ngozi et Kayanza ;
- o 99 poules à 52 ménages de Bubanza ;
- o 1 146 lapins à 567 ménages de Rutana, Bubanza, Kirundo et Muyinga ;
- o 54 porcs à 23 ménages de Bubanza.
- L'appui à l'accès aux semences : les ménages ont bénéficié de 32,2 tonnes de semences (maïs et haricot), dont 25,7 tonnes de semences de haricot sont aujourd'hui stockées dans un grenier communautaire réparti sur 12 communes des provinces de Ngozi et Kayanza. Ce mécanisme de stockage solidaire, coordonné par les coopératives membres de l'UHACOM et les Mutuelles de santé communautaires, implique 5 coopératives et une mutuelle.
- La diffusion de boutures de Bana Grass : 4 962 ménages ont mis en place 2 519 476 boutures, distribuées dans le cadre de nos projets. Ce soutien est renforcé par des échanges continus de boutures entre les ménages eux-mêmes.
- Le financement de projets agricoles : le fonds rotatif lancé en 2022 a été renforcé, permettant de financer 4 016 projets de ménages dans les provinces de Ngozi et Kayanza, pour un montant total de 461 840 000 BIF.

Ces appuis ont significativement contribué à l'amélioration des exploitations (élevage, agriculture, aménagement) et, par conséquent, des conditions de vie des bénéficiaires, notamment en termes de revenus, d'alimentation et de logement.



Image 3. Lancement d'une chaîne de solidarité autour de l'élevage des lapins en commune Ntega

3) Promotion de la recherche-action participative pour une agroécologie adaptée

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des producteurs vers une agriculture durable, ADISCO développe des partenariats stratégiques avec des institutions de recherche afin de mener des recherches synergiques et ancrées dans les réalités du terrain. Ces recherches-action visent à co-construire, avec les producteurs, des solutions

pratiques aux problèmes qu'ils rencontrent dans leurs exploitations.

Au cours de l'année 2023, ADISCO a travaillé en partenariat avec l'Université du Burundi, l'ISABU et l'UPH pour la mise en œuvre de huit recherches-actions participatives, principalement dans le domaine de l'agroécologie. Les principales

initiatives de recherche sont les suivantes :

1. Évaluation de l'effet de Titonia sur la vitesse de décomposition de la biomasse et la qualité du compost : cette recherche, encore en cours, en est à la phase de production du rapport. Elle vise à identifier des matières végétales locales efficaces pour produire un compost de qualité en un temps réduit.
2. Lutte contre l'érosion dans les zones de forte pente : menée depuis 2022 en collaboration avec l'ISABU, cette recherche vise à définir, de manière participative, des approches intégrées et adaptées de lutte antiérosive au niveau des bassins versants. Toutes les données ont été collectées ; la rédaction du rapport est en cours.
3. Essais de systèmes de production intégrant le pois cajan, le sarrasin et le niébé : cette recherche évalue l'effet de ces cultures sur la fertilité des sols et la sécurité alimentaire dans des systèmes de production agroécologique. Le rapport est en cours de rédaction.
4. Expérimentation sur la collecte et l'usage de l'urine comme fertilisant : conduite en partenariat avec l'ISABU, cette recherche vise à comparer diverses méthodes d'utilisation de l'urine dans la fertilisation des sols, et à en mesurer les impacts sur la productivité agricole. Ce fertilisant est déjà utilisé avec satisfaction par plusieurs producteurs accompagnés, notamment dans la production de compost enrichi. La recherche permet de documenter de manière scientifique cette pratique.
5. Étude d'impact environnemental et social de l'extraction de matériaux de construction

et de minéraux dans les rivières de la province de Bubanza : l'étude est en cours de réalisation.

6. Recherche-action sur le compostage rapide : conduite avec la participation des communautés locales, cette initiative en collaboration avec l'organisation OAP vise à valider et à documenter les techniques de compostage accéléré. Les rapports sont attendus en 2024.
7. Étude de rentabilité de la culture de maïs : démarrée lors de la saison 2024A, cette recherche participative, en partenariat avec l'Université du Burundi, porte sur la rentabilité des exploitations de maïs dans la région de Buyenzi. Elle vise à fournir une analyse économique complète tenant compte des facteurs de production et à formuler des recommandations pour améliorer les performances économiques des producteurs.



Image 4. Recherche sur l'utilisation des pratiques agroécologiques sur la colline Nkuba en commune Kayanza

2.1.2. Axe 2 : Protection de l'environnement et gestion communautaire des ressources naturelles

La gestion durable des ressources naturelles constitue un enjeu majeur pour le développement local et la résilience des communautés rurales. Consciente de cette réalité, ADISCO a inscrit la protection de l'environnement et la gestion communautaire des ressources naturelles parmi ses axes d'intervention prioritaires.

L'accompagnement se fait à travers :

- le soutien aux dynamiques communautaires, notamment les IGG et les Comités de Gouvernance des Ressources Naturelles (CGRN) ;
- la valorisation d'outils pédagogiques développés par ADISCO et ses partenaires, tels que la charte environnementale et les 10 commandements pour la protection de l'environnement ;
- la planification concertée à l'échelle locale, concrétisée par les Plans Communautaires de Réponse (PCR) élaborés par les dynamiques collinaires en collaboration avec les autorités locales.

En guise de résultats de l'année, 22 CGRN ont été actifs dans le développement d'initiatives de gestion durable des ressources naturelles, en partenariat avec l'administration locale, les coopératives et les services techniques et, au total, 91 initiatives communautaires ont été mises en œuvre dans ce domaine, traduisant une appropriation progressive des enjeux

environnementaux par les communautés. Du point de vue protection des ressources en eau et reboisement, le bilan est le suivant :

- 2 micro-barrages ont été construits au profit de 25 ménages à Bubanza, afin de favoriser la rétention et l'utilisation de l'eau pour l'agriculture et l'hygiène.
- 18 collecteurs d'eau communautaires ont été installés, bénéficiant à 86 ménages, avec un impact positif sur l'arrosage des plantes et l'hygiène domestique.
- 198 ménages pilotes à Bubanza, Musinga et Kirundo ont été appuyés pour l'adoption de foyers améliorés, une solution efficace pour réduire la consommation de bois de chauffe et lutter contre la déforestation. Cette technologie continue d'être adoptée progressivement par d'autres ménages.

Quant à la protection des bassins versants et lutte contre l'érosion, les grandes réalisations sont :

- 121 Associations Communautaires de Développement Collinaire (ACDC) ont été appuyées dans l'élaboration de PCR intégrant la protection des bassins versants, avec une forte implication des autorités administratives collinaires.
- 98 collines ont reçu des kits de protection du sol (pelles, pioches, décimètres, triangles à pente), permettant de renforcer la capacité locale de lutte contre l'érosion.
- Enfin, 5 307 km linéaires de fossés antiérosifs ont été creusés et végétalisés, contribuant à la stabilisation des sols et à la préservation des terres cultivables.



Image 5. Une source en cours de protection sur la colline Karinzi



Image 6. Une dynamique collinaire en train d'aménager une piste dans le cadre de la mise en œuvre du PCR

2.1.3. Axe 3 : Structuration et renforcement des organisations et des mouvements d'agroécologie et de résilience au changement climatique

Comme évoqué précédemment, ADISCO s'est engagée dans la promotion de l'agroécologie comme stratégie durable pour l'agriculture au Burundi.

Durant l'année 2023, en partenariat avec ses collaborateurs, ADISCO a concentré ses efforts sur la structuration et le renforcement d'un mouvement agroécologique dynamique et solide.

Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche d'appui à un mouvement coopératif organisé de la base jusqu'au sommet, fondé sur les principes d'autopromotion et d'agroécologie.

Le mouvement agroécologique appuyé par ADISCO continue de se renforcer et

de s'élargir, avec des structures locales qui s'ancrent progressivement à différentes échelles territoriales.

L'évolution des effectifs et des dynamiques structurant ce mouvement est présenté de manière synthétique dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Evolution des dynamiques qui structure le mouvement agroécologique

Dynamique	Effectifs		Taux d'augmentation
	2022	2023	
IGG	3881	4672	20%
CGRN	22	22	-
CVGDH	158	159	1%
ACDC	198	212	7%
Coopératives	39	41	5%

Il convient de souligner qu'au cours de l'année 2023, ADISCO, en collaboration avec ses partenaires, a contribué à la structuration d'un réseau national d'organisations engagées dans la promotion de l'agroécologie. Dix organisations burundaises de droit local, reconnues pour leur expertise et leur engagement dans la gestion durable des ressources naturelles, se sont fédérées pour créer le réseau dénommé « Participatory Ecological Land Use Management » (PELUM). Les membres fondateurs de ce réseau sont : l'ACVE, l'ACORD Burundi, l'ADIP, l'ADISCO, l'AGAKURA, la CNATHE, la FBP, l'INADES-Formation Burundi, l'OAP et l'UCODE-AMR. Ce réseau a organisé son assemblée constituante en juin 2023 et le processus d'adoption de l'accord

fondateur est actuellement en cours. Ainsi, PELUM Burundi constitue une plateforme essentielle pour la promotion et le plaidoyer en faveur de la gestion durable et de l'utilisation responsable des ressources naturelles.

Cette initiative permet également aux organisations burundaises d'intégrer le réseau régional PELUM, qui regroupe aujourd'hui environ 280 organisations œuvrant dans le domaine de l'agroécologie dans 12 pays d'Afrique de l'Est, centrale et australe. Parmi ces pays figurent notamment l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda, le Malawi, la Zambie, le Zimbabwe, le Lesotho, le Botswana, l'Afrique du Sud, ainsi que le Burundi.

1.4. Axe 4 : Plaidoyer en faveur des pratiques durables pour influencer les politiques favorables à l'agroécologie et à la résilience au changement climatique

ADISCO est membre actif de plusieurs réseaux et consortiums, ce qui lui a permis de conduire, en collaboration avec ses partenaires, de nombreuses actions de plaidoyer. En 2023, ADISCO a été membre de six réseaux clés :

- le Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA),
- le COLEAD,
- le PHILEA,

- la Plateforme Souveraineté Alimentaire Nord-Sud,
- le Forum de la Société Civile Burundaise pour le Bassin du Nil (FCBN),
- et le réseau PELUM, dont l'assemblée constituante a été organisée cette année.

Par ailleurs, ADISCO a participé à la mise en œuvre de neuf consortiums de projets, dont sept étaient axés sur l'agroécologie. Plusieurs actions de plaidoyer majeures ont été menées au cours de l'année dont les plus importantes sont les suivantes :

- l'organisation d'un café de presse sur l'ECOSOL ;
- une conférence d'échange avec des chercheurs sur la promotion de l'agroécologie, coorganisée par ADISCO, INADES Formation Burundi et l'Université du Burundi ;
- une conférence sur la protection et la conservation des ressources en eau, en collaboration avec l'Université du Burundi et l'organisation Join for Water ;
- un atelier sur les principes de l'agriculture familiale ;
- une foire aux semences traditionnelles, organisée en partenariat avec l'UPH, l'UHACOM, INADES Formation Burundi, le CAM et le CTJEBU.

Ces initiatives ont contribué à renforcer la visibilité et l'influence des pratiques agroécologiques dans les politiques publiques et les stratégies de développement durable au Burundi.



Image 7. Foire de promotion des semences locales à Ngozi

Nous nous réjouissons que des mesures répondant à certaines propositions formulées à travers ces actions de plaidoyer aient été prises. En effet, une recommandation a été émise par le chef de cabinet civil à la présidence à l'intention du ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, portant sur la réduction de l'importation des semences au profit de la production et de la promotion des semences locales.

Au niveau local, des actions de plaidoyer en faveur de l'agroécologie ont également été menées, et certaines autorités administratives se sont engagées à contribuer à la pérennisation des bonnes pratiques agroécologiques promues par les projets d'ADISCO. C'est notamment le cas des provinces de Kayanza et de Ngozi, qui ont intégré ces actions dans leurs agendas.

2.2. LE PROGRAMME TRAVAIL DECENT

2.2.1. Amélioration de l'accès des populations aux soins de santé de qualité à travers les mutuelles de santé communautaires

L'un des piliers du mouvement Haguruka, initié par ADISCO, est le mouvement mutualiste dont la mission principale est de contribuer à l'amélioration de l'accès des ménages à des soins de santé de qualité. Ce mouvement est structuré autour des mutuelles de santé communautaires regroupées au sein de la Fédération des Mutuelles de Santé des Caféiculteurs du Burundi (FEMUSCABU), une structure faîtière autonome. ADISCO appuie la FEMUSCABU dans l'identification et le développement de nouveaux produits ainsi que dans l'amélioration de la qualité des services offerts aux membres. En 2023, ADISCO a poursuivi le renforcement institutionnel de la FEMUSCABU, permettant à cette dernière de mieux assumer ses missions. Plusieurs progrès significatifs ont été enregistrés au cours de l'anne, notamment :

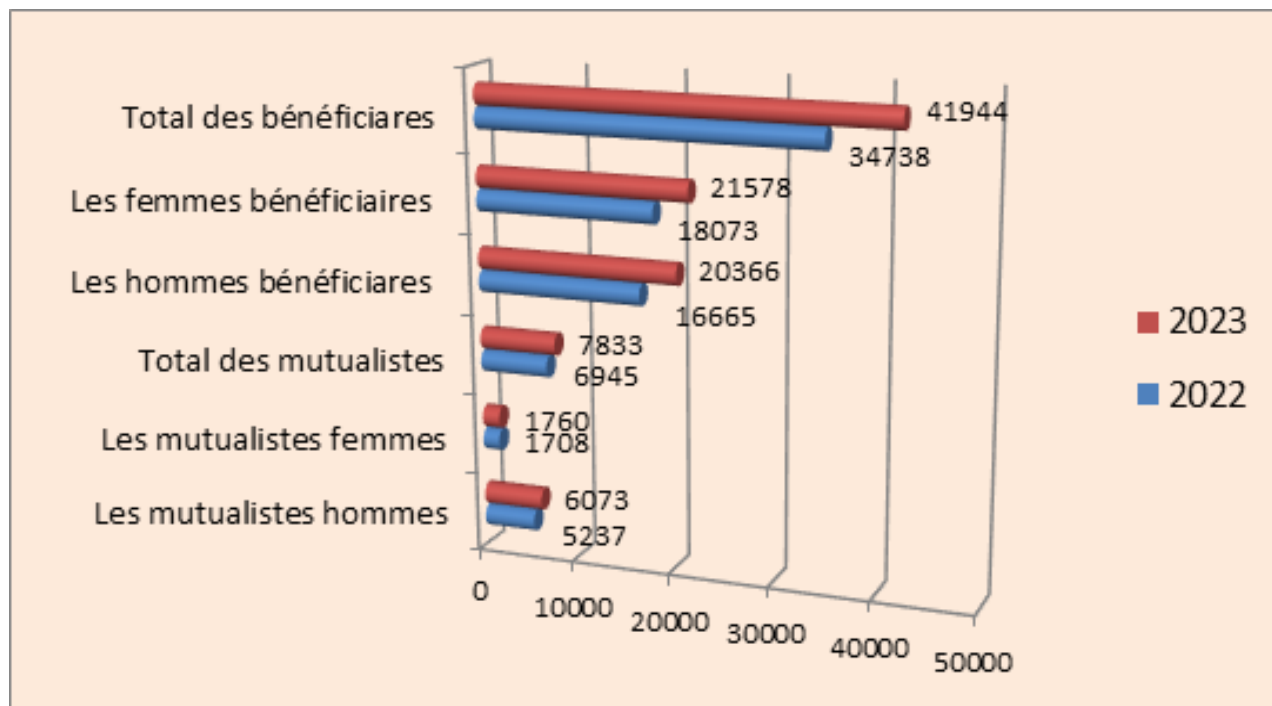
- une augmentation du nombre de membres ;
- un renforcement des partenariats stratégiques ;
- une amélioration des services proposés aux membres ;
- une meilleure fidélisation des adhérents ;
- un accroissement de l'autonomie et de la responsabilité sociétale de la fédération.

1) Évolution de la couverture de la FEMUSCABU

La FEMUSCABU gagne progressivement en importance dans la protection sociale des ménages. En 2023, elle a créé deux nouvelles mutuelles de santé (les mutuelles de VUMBI et de GITANGA), portant de 33 à 35 le nombre total de mutuelles membres. Au total, 7 833 ménages sont aujourd’hui assurés, représentant

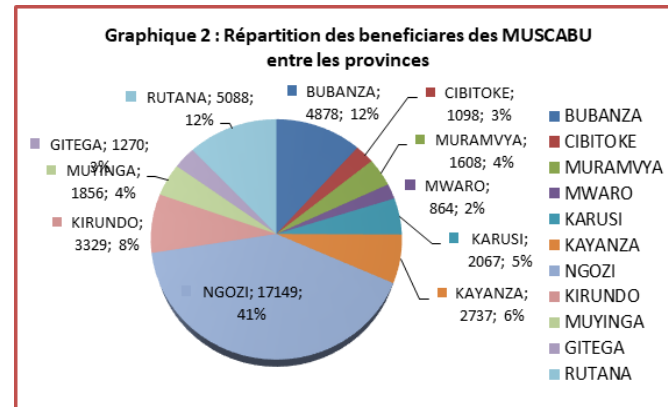
41 944 bénéficiaires. Sur l’année, le nombre de ménages assurés a augmenté de 12,7 %, tandis que le nombre total de bénéficiaires a progressé de 20,7 %.

L’évolution du membership au cours de l’année est illustrée dans le graphique 1 ci-dessous.



Graphique 1 : Evolution du membership au sein de la FEMUSCABU

La FEMUSCABU couvre 11 provinces et la répartition des mutualistes et des bénéficiaires de ses services sont données dans le graphique 2 ci-après.



2) Renforcement des services de la FEMUSCABU et amélioration de la fidélisation

Pour renforcer la qualité de ses services, la FEMUSCABU a mis en place 210 groupements d’ancrage dans 30 de ses 35 mutuelles de santé membres. Ces groupements comptent actuellement 3 906 membres et facilitent la mobilisation progressive des cotisations.

Grâce à ces mécanismes, 799 ménages ont réussi à mobiliser 19 863 900 FBUs via les « caisses mutuelles de santé » créées à leur niveau.

Par ailleurs, plusieurs mécanismes d’adhésion automatique ont été développés pour faciliter le paiement des cotisations :

- le prélèvement direct sur la paie café à travers les coopératives affiliées à COCOCA ;
- le prélèvement sur la paie du thé via l’Office du Thé du Burundi (OTB) ;
- le prélèvement sur la récolte stockée

dans les coopératives vivrières ;

- la cotisation prélevée sur les ristournes des membres des coopératives ;
- le prélèvement sur les salaires des employés des établissements ESS.

Sur le plan de la solidarité sociale, la FEMUSCABU a renforcé la « caisse d'assistance décès », dont le nombre de bénéficiaires a progressé, passant de 3 087 à 5 327 ménages en 2023.

Il est à noter que le taux moyen de fidélisation, qui avait chuté en 2022 (de 70 % à 66 %), a repris une dynamique positive, atteignant 71 % en 2023.

D'autres initiatives notables ont également été mises en œuvre :

- Raccordement en eau potable des mutuelles de santé de Giheta et Ndava ;
- Réhabilitation de 8 mutuelles de santé (Ndava, Rutegama, Giheta, Bugenyuzi, Rugazi, Gitobe, Mpinga-Kayove et Gitanga) pour améliorer leurs infrastructures, notamment la propreté et l'aération ;
- Expérimentation du système de gestion SIGEMUB dans deux centres (Bujumbura et Bugesera).

3) Renforcement de l'autonomie et de la responsabilité sociétale de la FEMUSCABU

Depuis 2017, ADISCO accompagne les faitières qu'elle a mises en place dans leur processus d'autonomisation. Pour la FEMUSCABU, ce processus atteint aujourd'hui un niveau satisfaisant au vu des progrès réalisés.

Grâce à la mutualisation des risques entre mutuelles, à la fructification des fonds via des placements en Instituts de Microfinance, au partage des charges de fonctionnement avec d'autres acteurs, ainsi qu'à la maîtrise rigoureuse des dépenses, les mutuelles et unions parviennent désormais à fonctionner sans subvention extérieure.

La FEMUSCABU a diversifié ses sources de financement, et ses quatre centres régionaux de gestion (Bujumbura, Gitega, Ngozi et Masanganzira) ont poursuivi leurs activités sans entraves. Toutes les factures des prestations réalisées au cours de l'année ont été réglées par les unions régionales.

Au-delà des services liés à l'accès aux soins, la FEMUSCABU a aussi renforcé sa responsabilité sociétale. Elle a affilié à l'INSS tous les gérants des 33 anciennes mutuelles de santé, améliorant ainsi la protection sociale de son personnel et elle a initié des actions de protection de l'environnement et d'intérêt communautaire. A titre illustratif, les mutuelles de santé de Muyinga et Gitanga ont participé à la lutte contre l'érosion des sols par le creusement de fossés antiérosifs tandis que celle de Mubuga/Ngozi a construit un puisard pour retenir les eaux pluviales menaçant les terres agricoles.



Image 8. Activités de promotion de l'hygiène au centre de santé de Murama par les mutualistes

4) Renforcement du partenariat de la FEMUSCABU et des mutuelles de santé

Grâce à son engagement dans le développement du système de protection sociale, la FEMUSCABU a significativement renforcé sa notoriété et sa contribution à divers niveaux.

Dans la construction du mouvement mutualiste national et régional, la FEMUSCABU est membre fondateur de la Confédération Nationale des Mutuelles de Santé au Burundi (CONAMUS), qui rassemble cinq acteurs majeurs.

Elle a également participé à deux cadres régionaux de réflexion sur la protection sociale.

Par ailleurs, huit mutuelles de santé ont signé des conventions de collaboration mutuelle-coopérative.

Au niveau local, la collaboration avec l'administration est renforcée : les mutuelles bénéficient du soutien des autorités administratives pour la sensibilisation. Six mutuelles disposent désormais de bureaux dans les locaux communaux (Nyamurenza, Marangara, Ruhororo,

Mpinga-Kayove, Gihanga et Gitanga). De plus, 27 mutuelles sont représentées dans les comités communaux de protection sociale, tandis que la FEMUSCABU elle-même siège dans huit comités provinciaux de protection sociale. À noter que dix communes ont intégré les chefs de colline dans les mutuelles (Butihinda, Vumbi, Gitanga, Gihanga, Musigati, Bubanza, Mpanda, Ruhororo, Busiga, Nyamurenza).

Enfin, la FEMUSCABU développe également des partenariats avec plusieurs entreprises et coopératives pour l'affiliation de leur personnel, notamment SOBRIT, HORAMAMA, AKAYUKI, coopérative NZOYIYAGA de Kayanza, coopérative SHIRUKUMWETE de Rutana, SOS Rutana et Cibitoke, ainsi que la coopérative BWIZABWINKA de Gitanga.

2.2.2. Renforcement du mouvement coopératif à travers l'UHACOM

ADISCO a poursuivi son accompagnement de l'Union Haguruka des Coopératives Multifilières (UHACOM) afin d'atteindre son autonomie totale et d'appuyer efficacement le mouvement des producteurs burundais. Le mouvement coopératif Haguruka, constitué de coopératives organisées au niveau communal et fondé sur le principe d'autopromotion via les IGG, vise à améliorer durablement les revenus des ménages. L'UHACOM s'affirme de plus en plus dans le paysage paysan burundais et a enregistré en 2023 des avancées notables en termes de membership, de plaidoyer et de développement de services.

1) L'ampleur de l'UHACOM dans le mouvement paysan burundais

Toujours sous l'accompagnement d'ADISCO, le mouvement coopératif Haguruka comprend désormais 36 coopératives, avec l'intégration en 2023 de deux nouvelles coopératives :

une à Ntega (114 membres dont 48 femmes) et une autre à Ndava (368 membres dont 285 femmes). Sur les 36 coopératives, 34 sont membres actifs de l'UHACOM.

En matière d'inclusion et de genre, l'UHACOM a adopté une politique spécifique sur le genre,

a nommé un point focal genre et veille à l'intégration des femmes dans ses structures. L'UHACOM compte actuellement 137 employés permanents, dont 49 femmes, soit un taux d'inclusion féminine de 35,7 %. Tous ces employés sont affiliés à des mutuelles de santé (MUSCABU).

Le tableau 4 détaille le niveau d'intégration des femmes dans le membership de l'UHACOM.

Tableau 3 : Intégration de la femme dans le membership de l'UHACOM

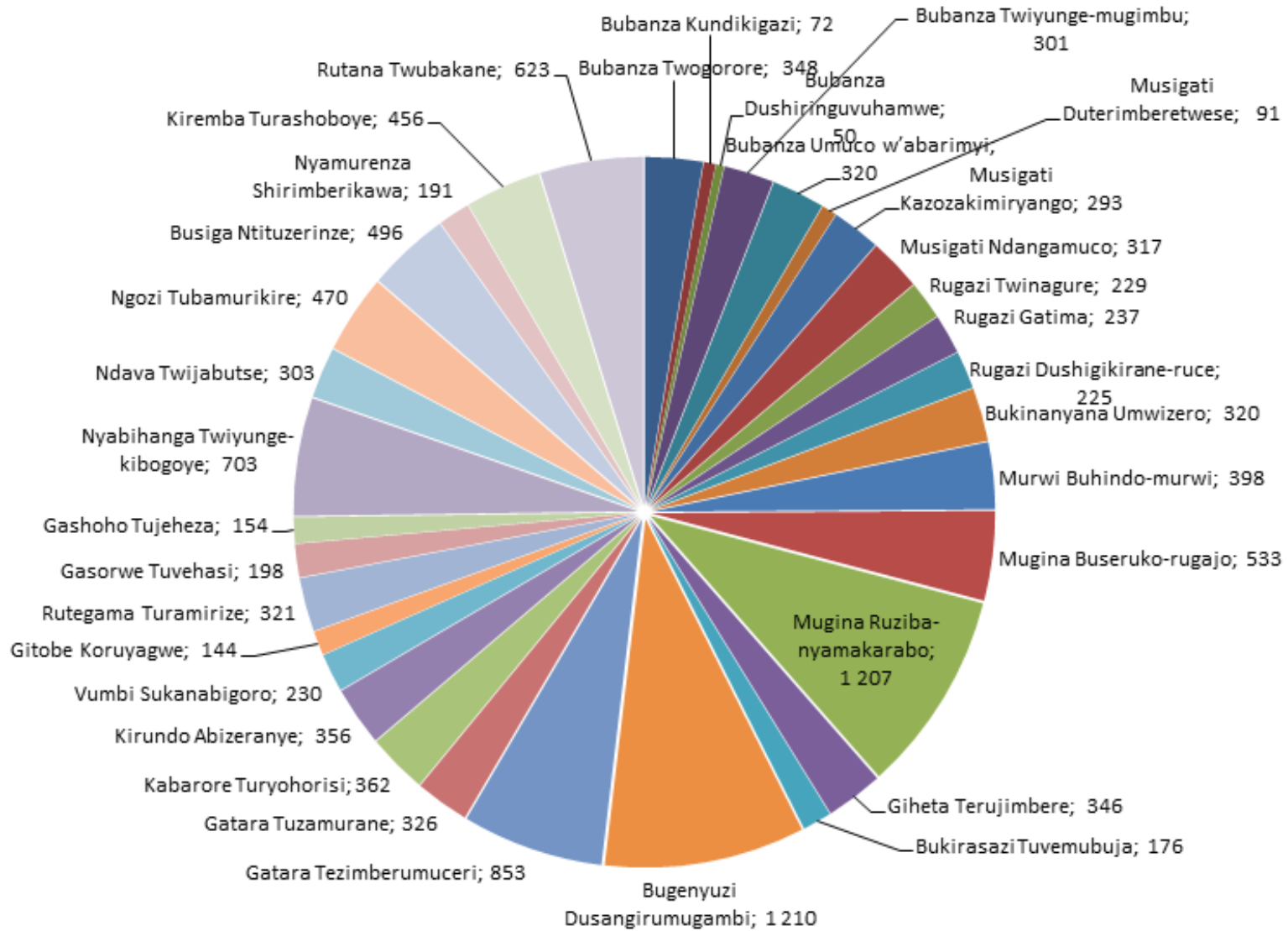
Effectif des provinces couvertes	Effectif des communes couvertes	Effectif des coopératives membres	Effectifs des membres			Proportion des membres femmes
			Hommes	Femmes	Total	
11	24	34	7 082	5 777	12 859	44,9%

L'UHACOM regroupe actuellement 12 859 ménages membres, issus de 24 communes réparties dans 11 provinces du Burundi. Elle occupe une place stratégique au sein du mouvement des producteurs burundais.

Par ailleurs, l'UHACOM est membre active du PHILEA et du GPA (Groupe de Plaidoyer Agricole), et participe à divers consortiums de mise en œuvre de projets. Au cours de l'année 2023, 226 nouvelles IGG ont été lancées.

L'accompagnement des communautés repose sur un important réseau de 2 642 animateurs endogènes, dont 1 395 femmes, qui interviennent bénévolement en tant que volontaires au sein du mouvement.

Graphique 3: Répartition de 12.859 membres de l'UHACOM (nom des communes et des coopératives)



2) Renforcement de l'autonomie et des services de l'UHACOM

L'autonomie de l'UHACOM a été continuellement renforcée au fil du temps. Elle assure pleinement son rôle de secrétariat au sein du Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA), organise de manière autonome les réunions de ses organes de gouvernance (Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Comité de Suivi), tient sa propre comptabilité et produit ses rapports annuels destinés au public.

Sur le plan financier, 23 coopératives membres de l'UHACOM couvrent intégralement leurs charges de fonctionnement. Par ailleurs, 27 coopératives disposent d'outils de gestion comptable internes, et 23 préparent elles-mêmes leurs états financiers annuels, tout en déclarant régulièrement leurs impôts annuels ainsi que les acomptes trimestriels à l'Office Burundais des Recettes (OBR).

Concernant les services offerts aux communautés, l'UHACOM a renforcé les prestations classiques, telles que le stockage, la transformation et labellisation, la commercialisation, la distribution d'intrants, ainsi que la formation. Parallèlement, plusieurs nouvelles initiatives ont été lancées :

- La coopérative TWUBAKANE a rejoint les coopératives Ntituzerinze de Busiga et Tujeheza de Gashoho dans le développement d'une chaîne de solidarité autour de la cuniculture, spécialement en faveur des femmes.
- Les coopératives TURAMIRIZE, TERUJIMBERE, TUVEMUBUJA,

TWUBAKANE et DUSANGIRUMUGAMBI ont initié un service de formation et d'information dédié aux femmes membres.

- Huit coopératives, en partenariat avec les mutuelles de santé (MS), ont commencé à structurer un service de paiement des cotisations aux MS via les services économiques des coopératives.
- Dans la région de Kirimiro, le programme Travail Décent a formé des groupements de femmes sur la fabrication de biscuits à base de produits locaux et des préparatifs sont en cours pour la production effective.

Parmi les faits marquants de l'année, on note également :

- L'acquisition de nouveaux équipements en matériaux inoxydables pour l'unité de transformation des jus de la coopérative TWIJABUTSE à Ndava ;
- La réhabilitation d'une unité de transformation pour la coopérative TUVEHASI de Gasorwe ;
- Le stockage de 774,7 tonnes de vivres dans des hangars communautaires ;



Image 9. Opération de stockage dans la coopérative Terujimbere de Giheta

- L'appui à 212 Associations Collinaires de Développement Communautaire (ACDC) dans l'élaboration des Plans Communautaires de Réponse (PCR), dont 168 sont centrés sur la gestion de la fertilité des sols ;
- Le développement de 118 initiatives à intérêt communautaire au sein des IGG.

2.2.3. Renforcement de l'entrepreneuriat à travers la MDE

L'entrepreneuriat constitue l'un des trois piliers du mouvement Haguruka. Outre les Exploitations Familiales Intégrées (EFI), qui représentent l'entrepreneuriat commun des ménages agricoles accompagnés, la Maison de l'Entrepreneuriat (MDE) développe des services ciblés pour les entrepreneurs, en particulier les jeunes.

Pour renforcer l'autonomie de la MDE, l'année 2023 a été consacrée à sa restructuration. Une assemblée générale constituante a été tenue, et le processus d'agrément est en cours. La MDE s'est impliquée dans plusieurs cadres de réflexion, tant étatiques que ceux des partenaires techniques et financiers (PTF), portant sur l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat, tels que le forum national de développement. Par ailleurs, elle dispose désormais d'un système de communication efficace via un site web et des pages Facebook et Twitter, où sont régulièrement publiées ses réalisations.

Le travail de la MDE génère des changements significatifs :

- La proportion de jeunes entrepreneurs accompagnés qui épargnent pour leur retraite a augmenté de 38,6 % ;
- Ceux ayant une assurance santé ont progressé de 59 % ;
- Les jeunes préparant l'acquisition d'un habitat décent via la Coopérative pour l'Amélioration de l'Habitat Rural (CAHR) ont augmenté de 3,7 % entre 2022 et 2023.

L'offre de services de la MDE a été révisée, et un

nouveau schéma d'accompagnement a été établi. Les résultats sont très positifs, illustrés par les livrables suivants :

- Organisation d'actions de plaidoyer pour l'octroi de stages aux jeunes, avec un rapport d'étude de base en phase finale pour renforcer la documentation des arguments ;
- Création de 1 576 nouveaux emplois, dont 560 permanents et 1 016 temporaires, générés via l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Lancement de 122 nouvelles fermettes entrepreneuriales ;
- Accompagnement de 3 000 jeunes mentorés et 300 jeunes mentors dans le développement des fermettes entrepreneuriales ;
- Soutien à 186 micro-entreprises, dont 22 à caractère culturel ;
- Appui à 26 unités de micro-entrepreneurs spécialisées dans la production de compost ;
- Sevrage de 5 Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Enfin, la MDE intègre systématiquement dans ses actions des initiatives de responsabilité sociétale, qu'elle inculque aux jeunes entrepreneurs accompagnés, renforçant ainsi un entrepreneuriat durable et socialement responsable.



Image 10. Récolte des ananas de l'exploitation conjointe de l'union des IGG Ejoheza de Giheta



Image 11. Séance de sensibilisation des étudiants de l'Université du Burundi lors de la semaine internationale de l'entrepreneuriat

2.2.4. Travail sur l'amélioration de l'habitat

Comme évoqué précédemment, les projets d'ADISCO ont accompagné les Associations Collinaires de Développement Communautaire (ACDC) dans l'élaboration des plans collinaires d'autopromotion, lesquels intègrent l'amélioration des conditions de vie. Ces plans reposent principalement sur plusieurs axes :

- l'amélioration de l'habitat ;
- l'amélioration de l'hygiène ;
- l'amélioration des exploitations agricoles;

- l'amélioration des conditions sociales ;
- la protection de l'environnement.

De nombreux ménages s'appuient sur ces plans pour améliorer leur habitat. Par le biais de la Coopérative d'Amélioration de l'Habitat Rural (CAHR), les projets d'amélioration de l'habitat continuent d'être financés et soutenus. Cette coopérative intervient dans huit communes: Giheta, Rutegama, Ndava, Bugenyuzi, Gihogazi, Gitobe, Busiga et Kabarore.

Le bilan annuel de la CAHR est synthétisé ainsi:

- 17 nouveaux adhérents ont rejoint la coopérative, sur un objectif de 50 membres prévu dans le plan d'action (PA) ; ces adhérents ont versé un total de 850 000 BIF pour leur adhésion ;
- La coopérative compte désormais 194 épargnants, avec une collecte globale de 53 552 700 BIF.

La répartition des projets financés par la CAHR au profit des ménages est la suivante :

Commune	Giheta	Bugenyuzi	Ndava	Rutegama	Gitobe	Total
Nombre de projets financés	2	3	5	2	13	25
Montant	8 500 000	18 250 000	17 812 500	6 000 000	58 690 000	109 252 500

2.3. GOUVERNANCE, PAIX ET DEMOCRATIE

Nos projets et programmes contribuent efficacement au monitoring des droits humains, à la gestion pacifique des conflits, à l'intégration du genre dans la vie des ménages ainsi que dans le leadership des organisations et des communautés. Ils participent également au renforcement du leadership et de la gouvernance des mouvements sociaux, favorisant ainsi la paix et la cohésion sociale.

2.3.1. Renforcement des mécanismes de cohésion sociale à travers les dynamiques haguruka

Les dynamiques de base telles que les IGG, les Cellules de Veille Genre et Droits Humains (CVGDH) et les Associations Collinaires de Développement Communautaire (ACDC) constituent des espaces d'entraide et de solidarité entre leurs membres. Cela leur permet de renforcer la cohésion sociale locale. Ainsi, la majorité des IGG disposent de caisses

sociales qui facilitent l'entraide mutuelle et la planification de projets collectifs visant à renforcer les liens communautaires et comme signalé précédemment, ces IGG continuent également à développer des initiatives à intérêt communautaire.

Concernant la résolution pacifique des conflits,

159 CVGDH ont été accompagnées et renforcées afin d'offrir des services communautaires efficaces. Au cours de l'année écoulée, chaque cellule a traité en moyenne 2,7 cas de plaignants, avec environ 2 cas résolus en moyenne par cellule. Ces résultats ont contribué à l'amélioration de la gouvernance locale ainsi qu'à la promotion des droits humains, notamment ceux des femmes.

Le bilan annuel des CVGDH est présenté dans le tableau 5 ci-après.

Tableau 4 : Bilan annuel des CVGDH			
Effectif des CVGDH	Effectif des plaignants reçus	Cas traités	Cas dénoncés/référés
159	589	521	165



Image 12. Cérémonie de soutien à une famille membre d'une MS de Muyinga qui a mis au monde un enfant

2.3.2. Le renforcement de l'intégration genre

Dans le but de renforcer de l'intégration du genre, ADISCO a toujours veillé à assurer une inclusion effective des femmes et des jeunes au sein des dynamiques qu'elle accompagne. L'axe genre est transversal à tous ses projets, et l'organisation s'engage particulièrement à faciliter le travail de ses employées femmes. Ainsi, au cours de l'année 2023, l'inclusion des jeunes et des femmes dans ses programmes s'est améliorée de 3 %. Sur le plan institutionnel, ADISCO applique rigoureusement sa politique genre. En 2023, de nouvelles initiatives ont été mises en place pour renforcer l'autonomie et l'intégration des femmes. Parmi celles-ci, on peut citer :

- L'adoption d'une politique contre le harcèlement sexuel propre à ADISCO ;
- L'accompagnement de la FEMUSCABU et de l'UHACOM dans la mise en place de leurs propres politiques sur le genre ;
- Le renforcement des mouvements féminins au sein des coopératives Haguruuka.

Dans le cadre de cette dernière initiative, cinq coopératives de Kirimiro (TURAMIRIZE, TERUJIMBERE, TUVEMUBUJA, TWUBAKANE et DUSANGIRUMUGAMBI) disposant de mouvements féminins ont été soutenues pour développer des projets spécifiques aux femmes. Ces projets comprennent la création de comités et de filières féminines, l'aide à l'acquisition de poussins pour la coopérative Twubakane, le lancement de trois champignonnières pour des

groupements de femmes à Giheta, ainsi que la formation sur la fabrication de biscuits à base de produits locaux. Par ailleurs, des chaînes de solidarité autour de l'élevage de lapins ont été développées dans les coopératives Twubakane de Rutana, Tujeheza de Gashoho et Ntituzerinze de Busiga.

Enfin, il est important de souligner qu'ADISCO, en collaboration avec ses partenaires limitrophes (UHACOM, FEMUSCABU, ADIP, PAMUSAB, UPH et MDE), a organisé une journée dédiée aux droits des femmes. Lors de cet événement, les femmes employées d'ADISCO et de la FEMUSCABU ont apporté un soutien aux projets d'autonomisation des femmes mutualistes, en contribuant à hauteur de 503 000 FBW.



Image 13. Photo de famille du personnel d'ADISCO et ses partenaires lors de la journée du 8 mars

2.3.3. Renforcement des mouvements sociaux pour influencer les décisions



Image 14. Vue partielle des participants dans l'atelier de lancement des guichets uniques communaux pour les OSC à Muyinga

La mission d'ADISCO repose sur l'accompagnement de l'émergence d'un mouvement social national autonome, capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques publiques au bénéfice des populations les plus modestes.

Comme évoqué précédemment, ADISCO a appuyé le renforcement des organisations de producteurs et des mutuelles de santé sur divers plans, notamment le financement, le renforcement organisationnel et l'appui à la réflexion stratégique.

Dans le cadre du financement des organisations, ADISCO a soutenu 21 microprojets portés par des organisations de la société civile (OSC) à hauteur de 75.000.000 BIF, ce qui leur a permis de jouer un

rôle significatif dans le développement local. Par ailleurs, afin de faciliter le dialogue entre les OSC et l'administration, ADISCO a mis en place et appuyé au cours de cette année deux guichets uniques pilotes communaux pour les OSC, respectivement dans les communes de Kayanza et Muyinga. Au total, 51 OSC des provinces de Bubanza, Kayanza et Muyinga ont bénéficié d'un renforcement au cours de l'année 2023. Comme évoqué précédemment, la structuration et le réseautage a continué et 226 IGG, 5 nouvelles Associations Collinaires de Développement Communautaire (ACDC) et 2 nouvelles coopératives ont été lancées. Par ailleurs, 14 nouvelles organisations ont adhéré à la charte ECOSOL, portant à 76 le nombre total d'organisations signataires.

De plus, ADISCO a participé cette année au lancement du réseau Participatory Ecological Land Use Management (PELUM), et a contribué à la mise en place d'une plateforme rassemblant les acteurs œuvrant dans la gestion de la fertilité des sols, soutenue par le projet Tubungabunge Isi Ndimwa, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture (MINEAGRIE) et d'autres partenaires.

2.3.4. Autonomisation de l'UPH et renforcement de son travail

L'Université Populaire Haguruka (UPH) constitue un outil essentiel du mouvement social burundais, dédié au renforcement des compétences des leaders et cadres de développement. L'UPH intervient principalement sur trois axes :

la formation, la recherche-action et le plaidoyer.

Les progrès réalisés en 2023 sont très significatifs, notamment en matière d'autonomie et de développement des services aux communautés. À la fin de l'année, l'évaluation de son niveau d'autonomie de gestion a atteint 2,98 sur une échelle de 0 à 5. Parmi les changements majeurs, on peut citer :

- L'actualisation de la vision, de la mission et de l'organigramme de l'UPH ;
- L'avancement substantiel de l'offre de formation et du plan d'affaires ;
- La signature d'un mémorandum d'entente entre l'UPH et ADISCO, désormais utilisé comme cadre de référence.

En matière de renforcement organisationnel, en complément de l'appui aux coopératives et mutuelles de santé, l'UPH a contribué au renforcement de 12 organisations partenaires, à travers deux consortia (projet PADIP et projet Travail Dément).

L'évaluation des critères de partenariat montre une amélioration moyenne de 29 % des capacités organisationnelles de ces partenaires. Au total, 79 leaders et cadres (dont 26 femmes et 17 jeunes) ont été renforcés, et 73 ont obtenu une certification délivrée par l'UPH durant l'année 2023.

Sur le plan de la recherche-action participative, l'UPH conduit actuellement sept projets de recherche visant à produire des innovations. Elle a été officiellement intégrée comme membre effectif du Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA) depuis le 29 mai 2023.

En contribuant à la production d'arguments solides, l'UPH a soutenu les actions de plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale, de l'agroécologie et des semences paysannes.

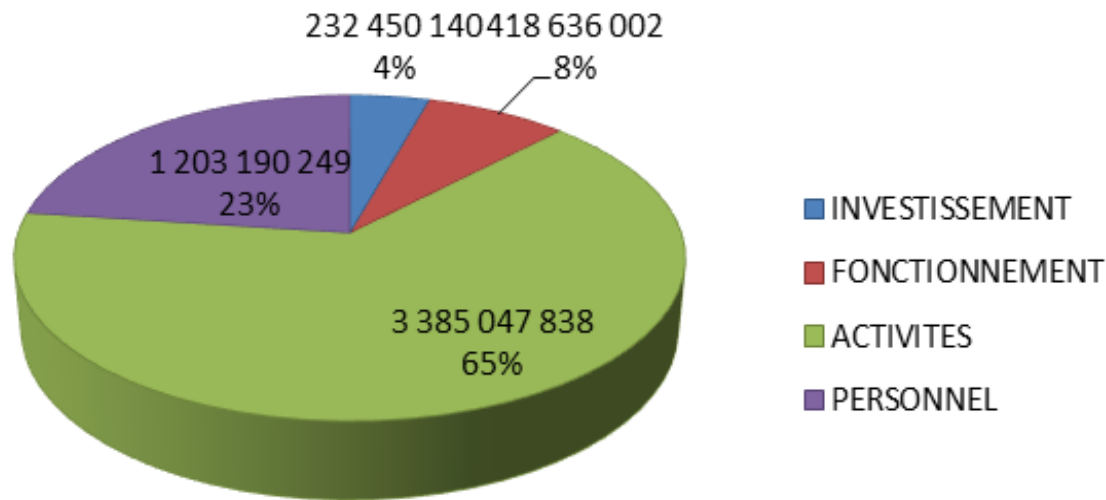
Elle a également publié un article scientifique en appui à ces causes et présenté ses résultats aux organisations de soutien, aux institutions de recherche et aux autres acteurs afin de structurer efficacement un plaidoyer.

¹ Critères d'évaluation : Stabilité institutionnelle et financière, compétences pour l'accompagnement du PGM, prise en compte de la dimension genre, prise en compte de la dimension environnementale, changement social, pérennité/durabilité financière, la gouvernance, travail décent

III. NOS RESSOURCES

3.1. Ressources financières

Au cours de l'année 2023, ADISCO a utilisé une somme de 5.239.324.229BIF dont la répartition des dépenses en BIF sont données par le graphique ci-après :



3.2. Ressources humains

Le Comité Exécutif s'appuie sur un Secrétariat général pour assurer la gestion quotidienne de l'organisation. Le Secrétariat général est administré par une direction comprenant :

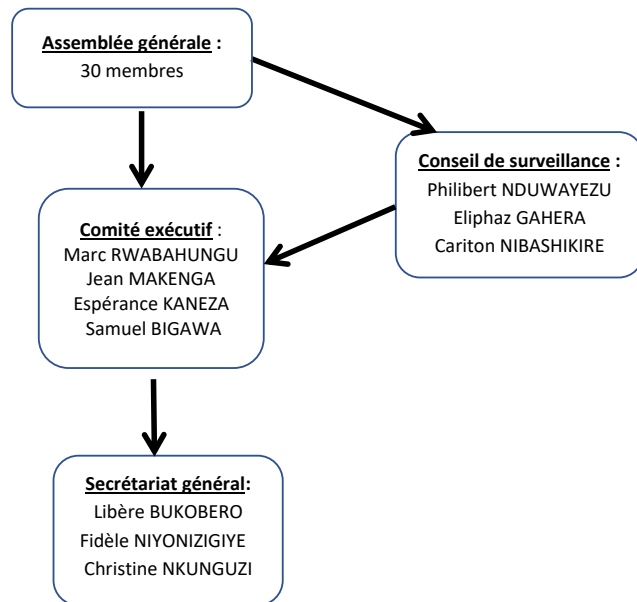
- Le Secrétaire général
- Le Secrétaire général adjoint et Directeur des programmes
- Le Directeur administratif et financier

Au cours de l'année 2023, le Secrétariat général a employé une équipe de 110 employés dont 25 femmes.

IV. LA VIE ASSOCIATIVE D'ADISCO

4.1. La gouvernance

ADISCO est une association sans but lucratif de droit burundais agréée par ordonnance ministérielle n°530/759 du 2/8/2006. Conformément à la nouvelle loi régissant les associations sans but lucratif, la structure d'ADISCO est formée de 3 organes à savoir le comité exécutif, l'assemblée générale et le comité exécutif. Au cours de cette année, l'AG a été élargie passant de 24 membres à 30 membres et la structure est actuellement la suivante



4.2. Notre vision et notre mission

Notre vision : Des collines vertes, prospères et dignes.

Notre mission : Contribuer à l'émergence et à la construction d'un mouvement social national capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population.

4.3. L'objectif institutionnel

L'objectif institutionnel d'ADISCO est de rééquilibrer les forces sociales en faveur des couches modestes de la population. Concrètement, cet objectif se décline en plusieurs aspects clés :

1. Les couches modestes de la population ont accès à des services de base de qualité et en particulier à des soins de santé de qualité, aux intrants agricoles et d'élevage de qualité et aux services de formation y afférents
2. Des institutions et règles en faveur des couches modestes de la population sont adoptées et mises en œuvre (volet plaidoyer de tous les programmes et en particulier le programme de renforcement de la société civile)
3. Les inégalités sociales et l'exclusion des couches modestes de la population sont

atténuées, voire supprimées. Il s'agit de l'exclusion dans la prise de décision, l'exclusion de certaines couches de la population comme les femmes, les jeunes, les plus pauvres, les minorités ou les majorités opprimées de l'accès aux services, au droit, à la parole ou à la prise de décision etc.

4. Le renforcement des organisations des couches modestes de la population pour pouvoir participer à la prise de décision sur les questions de développement et des politiques au sein des groupes d'autopromotion, des coopératives multi filières et multifonctionnelles, des mutuelles de santé et de leurs faitières. Le renforcement des organisations participe à l'amélioration de la cohésion sociale et de la solidarité

4.4. Nos valeurs

- L'empowerment et la responsabilisation des populations
- La solidarité *La dignité et le respect de tous
- L'intégrité
- La gestion durable des ressources naturelles
- La viabilité et la durabilité des actions
- La promotion de toute la famille avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes
- La promotion du culte de l'effort et de l'esprit d'entreprise.

4.5. Nos politiques

ADISCO s'appuie principalement sur 4 instruments politiques et stratégiques à savoir :

- La politique et la charte genre dont la vision en matière est l'avènement d'une société digne où la femme et l'homme participent de manière équitable et effective au développement intégral et durable ; elle s'articule sur les principes directeurs, les engagements au niveau organisationnel et programmatique ainsi que le monitoring
- La charte environnement pour engager ADISCO et ses partenaires à promouvoir un cadre environnemental et social responsable et sain dans leur organisation, à développer et accompagner des initiatives plus respectueuses de l'environnement et adaptées aux changements climatiques, à intégrer dans les actions de développement

économique et social des initiatives respectueuses de la justice sociale et de la culture locale, à mener un plaidoyer en faveur de politiques, stratégies nationales favorables en matière de protection de l'environnement et du changement climatique

- La charte d'économie sociale et solidaire qui engage ADISCO à promouvoir la plus-value, la solidarité, la démocratie, le réseautage et l'autonomie au sein des initiatives d'économie sociale et solidaire, d'en faire une référence dans leur mode de fonctionnement et en assurer la promotion, la mobilisation et l'adhésion auprès d'autres organisations
- La politique antifraude qui clarifie la position d'ADISCO en matière de prévention, de responsabilité et de répression de la fraude et de la corruption

La politique en matière de lutte contre les abus et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail

La politique contre le travail des enfants

4.6. Nos outils stratégiques

- L'appui à la réflexion pour aider les communautés à identifier leurs priorités et construire leurs réponses et leurs modèles organisationnels
- L'accompagnement en organisation/structuration pour conforter les modèles organisationnels choisis et construire progressivement leur empowerment
- Le conseil technique et en gestion pour optimiser la réponse des

populations en privilégiant une expertise qui féconde les savoirs locaux

- L'appui à la mobilisation des ressources et le coup de pouce matériel/financier pour amplifier si nécessaire les efforts des populations
- Le lobbying et le plaidoyer par l'information, la communication, la construction de prises de positions, le dialogue avec les pouvoirs, les alliances stratégiques afin d'infléchir les politiques vers les préoccupations des couches les plus modestes

4.7. Nos partenaires techniques et financiers



4.8. Nos bailleurs de fonds



Gouvernement
du Canada



Royaume des Pays-Bas



Royaume des Pays-Bas

